

Index AI : PRE01/357/2012
20 July 2012

Russie. Amnesty International réclame la libération des membres de Pussy Riot, alors qu'un tribunal prolonge leur détention

Un tribunal de Moscou a ordonné le maintien en détention pour une durée de six mois de trois membres du groupe de punk féminin Pussy Riot, pour avoir interprété une chanson contestataire dans la principale église orthodoxe de la capitale russe. Aussi Amnesty International demande-t-elle une nouvelle fois leur libération immédiate.

Nadejda Tolokonnikova, Maria Alekhina et Ekaterina Samoutsevitch, accusées de « hooliganisme fondé sur la haine religieuse », encourent jusqu'à sept ans de prison.

« Ces trois militantes sont derrière les barreaux depuis plusieurs mois, dans l'attente d'un procès qui ne devrait pas même avoir lieu, s'est indigné John Dalhuisen, directeur du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International.

« Même si les trois femmes interpellées ont bien pris part à cette manifestation, la dureté de la réaction des autorités russes et leur placement en détention pour hooliganisme, accusation pénale grave, ne sauraient constituer une réponse légitime à l'expression pacifique – et pour beaucoup, certes, insultante – de leurs opinions politiques. »

La prochaine audience préliminaire du procès a été fixée au 23 juillet.

Amnesty International considère ces militantes comme des prisonnières d'opinion, détenues uniquement pour avoir exprimé sans violence leurs idées.

« Les autorités russes doivent abandonner les charges d'hooliganisme et libérer ces trois femmes immédiatement et sans condition », a estimé John Dalhuisen.

Le 21 février 2012, plusieurs membres du groupe Pussy Riot, la tête couverte d'une cagoule, ont interprété une chanson de protestation intitulée « Vierge Marie, sauve-nous de Poutine » dans la cathédrale du Christ-Sauveur, à Moscou.

Les paroles appellent la Vierge Marie à devenir féministe et à bannir l'actuel président russe Vladimir Poutine. Elles critiquent aussi le dévouement et le soutien de certains représentants de l'Église orthodoxe russe envers cet homme.

Ce spectacle s'inscrivait dans le cadre d'une protestation plus large visant Vladimir Poutine à l'approche de l'élection présidentielle en Russie au mois de mars.

Les autorités russes ont alors arrêté Maria Alekhina et Nadejda Tolokonnikova le 4 mars, et Ekaterina Samoutsevitch le 15 mars, affirmant qu'il s'agissait des chanteuses masquées.

Lors de l'audience, Nadejda Tolokonnikova a admis être membre de Pussy Riot et avoir participé à la prière punk dans la cathédrale du Christ-Sauveur, tandis que Maria Alekhina et Ekaterina Samoutsevitch ont nié toute implication.

Depuis sa création en 2011, le groupe punk Pussy Riot s'est produit à plusieurs reprises dans des lieux publics comme le métro de Moscou ou la place Rouge, ou sur le toit de bus.

Dans des entretiens avec les médias, ses membres ont déclaré qu'elles protestaient, entre autres, contre la restriction de la liberté d'expression et de réunion en Russie, les procédures politiques iniques et les fausses accusations portées contre les militants de l'opposition.

La Cour européenne des droits de l'homme a fait savoir à plusieurs reprises que la liberté d'expression vaut non seulement pour les idées considérées comme inoffensives, « mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent l'État ou une fraction quelconque de la population ».

« Leur action était destinée à choquer et elles savaient que certains en seraient sans doute offensés ; toutefois, les militantes ont quitté la cathédrale lorsqu'on leur a demandé et n'ont pas causé de dégâts, a poursuivi John Dalhuisen.

« Leur action n'a duré que quelques minutes et n'a dérangé que brièvement ceux qui se trouvaient dans la cathédrale pour d'autres raisons, notamment religieuses.

« Le contexte politique plus large entourant les manifestations anti-Poutine à cette période-là, et le contenu du message délivré hostile à Vladimir Poutine et au clergé – alors qu'ils jouissent eux-mêmes de l'impunité – ont été clairement pris en compte, de manière illégale, dans les charges retenues contre elles. »

Un montage vidéo de la chanson, posté sur Internet, a suscité un vaste débat. Le porte-parole du président élu Vladimir Poutine a qualifié la représentation de méprisable et annoncé qu'elle serait suivie « de toutes les conséquences qui s'imposent ».

Un représentant de l'Église orthodoxe a tout d'abord appelé à la clémence envers les manifestantes, mais d'autres ont ensuite réclamé de lourdes sanctions et souhaité que ces femmes soient poursuivies pour incitation à la haine religieuse.

Par ailleurs, des proches de Nadejda Tolokonnikova, Maria Alekhina et Ekaterina Samoutsevitch auraient reçu des menaces de mort anonymes.